

Procès-verbal – Assemblée Générale Extraordinaire du 01 octobre 2022

Patrimoines Saint Fulgent des Ormes – Chez Madame Souty – 71, rue des Tisserands – 61130 Saint Fulgent des Ormes

Le samedi premier octobre l'an deux mille vingt-deux à dix heure trente minutes, au 59 rue des Tisserands à Saint Fulgent des Ormes (61130), s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire ci-après relatée pour statuer sur l'exercice 2022 du 01/01/2022 au 30/09/2022, et élire les membres du Conseil d'Administration suite à la démission de trois administrateurs dont la Présidente et le Trésorier-secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence des personnes entrant en séance, ci-après annexée et certifiée exacte par la Présidente.

La Présidente met à disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence
- Les pouvoirs des personnes représentées
- Le rapport moral, d'activité et financier de l'exercice 2022 du 01/01/2022 au 30/09/2022
- Le texte des résolutions proposées

Puis elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approuver le rapport de gestion du Conseil exposant la situation de l'Association, son activité
- Approuver le rapport sur la situation financière de l'Association établi par le trésorier-secrétaire
- Approuver les comptes de l'exercice 2022 du 01/01/2022 au 30/09/2022
- Donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil
- Election des membres du Conseil d'Administration

La Présidente aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

Approuver le rapport de gestion du Conseil exposant la situation de l'Association et son activité

Elle commence par rappeler que l'Association a été créée en avril 2019, ses buts et présente les sujets des travaux du Conseil d'Administration. Présente le rapport moral et le rapport d'activité.

Elle aborde également les difficultés rencontrées.

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le rapport de gestion du Conseil exposant la situation de l'Association, son activité, (du 01/01/2022 au 30/09/2022).

Après lecture par la Présidente et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée est invitée à voter à main levée pour approuver le rapport de gestion du Conseil.

- « Pour » : 15
- « Contre » : 0
- « Abstention » : 0

Le rapport de gestion du Conseil est approuvé.

Approuver le rapport sur la situation financière de l'Association établi par le trésorier-secrétaire

Le trésorier-secrétaire présente le rapport financier ainsi que le rapport de gestion 2022 (du 01/01/2022 au 30/09/2022).

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le rapport sur la situation financière de l'Association établi par le trésorier-secrétaire.

Après lecture par le Trésorier-Secrétaire et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée est invitée à voter à main levée pour approuver le rapport financier.

- « Pour » : 15
- « Contre » : 0
- « Abstention » : 0

Le rapport financier est approuvé.

Approuver les comptes de l'exercice 2022 (du 01/01/2022 au 30/09/2022)

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2022 (du 01/01/2022 au 30/09/2022).

Après lecture par la Présidente et le Trésorier-Secrétaire et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée est invitée à voter à main levée pour approuver les comptes de l'exercice 2022 (du 01/01/2022 au 30/09/2022).

- « Pour » : 15
- « Contre » : 0
- « Abstention » : 0

Les comptes de l'exercice 2022 (du 01/01/2022 au 30/09/2022) sont approuvés.

Donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil

Il est proposé à l'Assemblée de donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil.

L'Assemblée est invitée à voter à main levée pour donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil.

- « Pour » : 15
- « Contre » : 0
- « Abstention » : 0

Quitus est donné au Conseil pour leur gestion de l'exercice 2022 (du 01/01/2022 au 30/09/2022).

Election des membres du Conseil d'Administration

Suite à la démission de la Présidente, du Trésorier-secrétaire et d'un administrateur, il est procédé à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration en dérogeant au titre 2 article 6 du règlement intérieur précisant les modalités de désignation des membres du Conseil d'Administration. Cette dérogation concerne le délai pour se porter candidat (passé d'une semaine avant la date de l'assemblée à au moment de l'assemblée). Ainsi aucune liste de candidat ne sera établie. L'élection aura également lieu à main levée en lieu et place du scrutin secret. Décision prise par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 27/07/2022.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection des membres du Conseil d'Administration, pour une durée de trois exercices sociaux arrivant donc en principe à échéance le 31/12/2024 :

Les adhérents présents sont invités à se présenter aux postes d'administrateurs.

Candidatures et résultats :

- Majorité des suffrages : 10

Madame Anne Le Solleuz présente sa candidature et adhère à l'association à ce moment de l'assemblée générale extraordinaire portant le nombre d'adhérents présents et représentés à 16 (non inscrite sur la feuille de présence).

Nombre de voix :

- Madame Isabelle Clinchamps : 16
- Madame Joëlle Guerriau : 16
- Madame Geneviève Launay : 16
- Madame Anne Le Solleuz : 16
- Monsieur Benoît Rosenthal : 16

- Madame Ginette Roux : 16

Personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée a élu les membres du Conseil d'Administration suivants :

- Madame Isabelle Clinchamps : Administrateur
- Madame Joëlle Guerriau : Administrateur
- Madame Geneviève Launay : Administrateur
- Madame Anne Le Solleuz : Administrateur
- Monsieur Benoît Rosenthal : Administrateur
- Madame Ginette Roux : Administrateur

Les administrateurs ainsi nommés déclarent chacun qu'ils acceptent leurs fonctions et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendra le 17 octobre 2022 afin d'élire les membres du bureau et ainsi de donner pouvoirs pour effectuer les modalités de déclaration et de publication de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

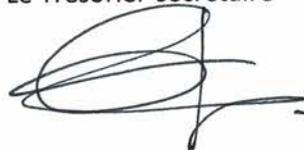
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heure et vingt minutes.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la Présidente et de Trésorier-secrétaire.

La Présidente

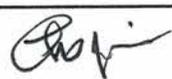
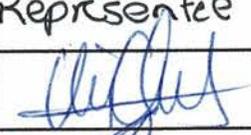
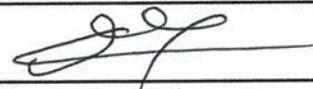
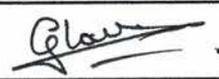
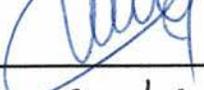
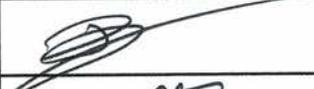


Le Trésorier-secrétaire



Patrimoines Saint Fulgent des Ormes - Feuille de présence - AGE 01/01/2022

Adhérents au 30/09/2022 - Cotisation 2022 à jour

Nom	Prénom	Signature
AVIGNON ROSIER	Sylvaine	/
BRES	Bernard Et Françoise	/
CHAUSSEE	Jean-Claude	/
CHAUSSEE	Marie-Claire	/
CHOPLIN	Simone	
CLE	Stella	Représentée
CLINCHAMPS	Isabelle	
GOUIC	Jocelyne	
GRENET	Véronique	/
GUERRIAU	Bernard	
GUERRIAU	Joëlle	
GUERRIAU TETARD	Flora	Représentée
LAUNAY	Geneviève	
LE TALLEC	Guillaume	
MAILLEAU	Guy	/
PETIT	Albert	/
PINON-PIJE	Lydie	
REFFUVEILLE	Eric	
ROSENTHAL	Benoît	
ROTRON	Bernadette	Représentée
ROUX	Ginette	
SOUTY	Chantale	
22 membres		
15 présents et représentés		
15 		

Présidente
Souty
Chantale
exact par
Certifié